

Titre du rapport : Relevé de conclusions du 3 septembre 2018

Rapporteur (s) : Président UBFC	Point N°1
Séance du Conseil des membres	1 ^{er} octobre 2018

- Pour avis conforme
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour approbation
- Pour information

Rapport :

Membres présents ou représentés :

M Alain BONNIN, Président de l'uB ; Mme Marie-Christine WORONOFF, représentant le Président de l'UFC ; M Bernard CRETIN, Directeur de l'ENSMM ; M François ROCHE-BRUYN, Directeur général d'AgroSup Dijon ; M Stéphane BOURCIEU, Directeur général de BSB.

COMUE :

M Nicolas CHAILLET, Président de l'UBFC

Invité(e)s :

Mme Catherine BAUMONT, Présidente du CAC UBFC ; M Michel de LABACHELERIE, Vice-Président chargé de la recherche et des projet structurants (pour le point 3) ; M André PIERRE, Directeur Général des Services de l'UBFC.

Excusé(e)s :

M Ghislain MONTAVON, Directeur de l'UTBM ; M Michel JAUZEIN, Directeur du Campus de Cluny ENSAM.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil des membres du 02 juillet 2018
2. Pôle DGS-SG
3. Point d'avancement sur la répartition des crédits récurrents de recherche
4. Primes pour responsables pôles thématiques
5. Avenant convention EUR EIPHI
6. Pôle régional de santé publique
7. Informations
8. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil des membres du 02 juillet 2018

- Page 3, remplacer « Quelques membres du Conseil des membres sont en train de rédiger un premier document qui circulera d'ici la troisième semaine de juillet. » par « Quelques membres du Conseil des membres vont rédiger un premier document qui circulera d'ici la troisième semaine de juillet. »

Le Conseil des membres valide le compte rendu à l'unanimité, sous réserve de cette modification.

Catherine Baumont informe également le Conseil des membres que, concernant le Pôle thématique Lettres, Langues et Communication (LLC), suite à la candidature de M. Alain LAMBOUX-DURAND (EA ELLIADD) et Mme Pascale GUIBERT (EA CRIT) pour la co-responsabilité du pôle et suite au vote des membres du pôle, M LAMBOUX-DURAND est proposé au Conseil des membres.

Le Conseil des membres approuve ce choix à l'unanimité.

2. Pôle DGS-SG

Bernard Cretin souhaite que soit travaillée la subsidiarité ; indiquer cette référence dans le premier point.

François Roche-Bruyn indique que, d'après le rapport Cytermann, la possibilité de mandat de gestion existe et doit être analysée pour voir si cela peut répondre aux attentes de subsidiarité. Nicolas Chaillet informe de la prochaine rencontre avec le ministère (DGESIP) notamment sur la question de la signature de conventions de mise à disposition nécessaires même lorsque l'article L 718-14 est invoqué.

Par ailleurs, la transmission en amont aux DGS-SG de l'ordre du jour et des documents pour le Conseil des membres est validée.

3. Crédits récurrents de recherche

Michel de Labachellerie présente le travail réalisé.

François Roche-Bruyn s'interroge sur le risque de rupture si les indicateurs de performance des laboratoires, qui datent de 2012 (évaluation AERES), sont différents demain. AgroSup Dijon souhaite par ailleurs maintenir ses particularités.

Nicolas Chaillet pense que la répartition entre investissement et fonctionnement relève du choix des établissements.

Alain Bonnin souligne la qualité du travail, qui était pourtant complexe, et qui ménage l'autonomie de l'établissement. Il souhaite que ce travail soit partagé avec le pôle fonctionnel recherche (prévu le 05 septembre 2018).

Nicolas Chaillet indique que les directeurs d'unités de recherche seront également impliqués.

La validation par les instances des établissements et celles de la Comue sera requise.

Alain Bonnin s'interroge sur le calendrier, qui doit être compatible avec les calendriers budgétaires des établissements.

Nicolas Chaillet indique que ces propositions seront présentées au CAC du 9 octobre 2018 et au CA du 08 novembre 2018.

Le conseil des membres valide cette proposition à l'unanimité.

4. Primes pour responsables pôles thématiques

Le conseil des membres approuve la proposition formulée à l'unanimité.

5. Avenant convention EUR EIPHI

Le conseil des membres prend acte de l'information du Président.

6. Pôle régional de santé publique

Le conseil des membres prend acte de l'information du Président.

7. Informations

Ordre du jour prévisionnel du CA le jeudi 27 septembre 2018

- Accueil du nouveau Directeur Général des Services,
- Approbation du verbatim du conseil d'administration du 28 juin 2018,
- Actualité suite à la demande de la Ministre,
- Point rentrée Universitaire 2018 Masters et Doctorat,
- Frais d'inscription et conventions de reversement,
- Cotisation 2019 GIP Fun MOOC,
- Avenant à la convention attributive d'aide ISITE-BFC,
- Conventions de reversement à l'UB et à l'UFC concernant l'enquête insertion professionnelle des doctorants 2014,
- Point sur la consommation des crédits de recherche,
- Pôle de santé publique Bourgogne-Franche-Comté, conventions ARS-UBFC,
- Demandes de subvention Région (JCE - doctorants conseils - docteurs entrepreneurs ; CSTI - projet NIGHT nuit des chercheurs ; Pôle de santé publique),
- Primes pour charges administratives des responsables Pôle de santé publique,
- Mise en place CT CHSCT UBFC.

8. Questions diverses

Pas de questions diverses.